Audit du projet TNI clé SUPERB — Projet finances Administration fédérale des finances, Office fédéral des constructions et de la logistique

L'essentiel en bref

Le système SAP R/3 actuellement utilisé par l'administration fédérale ne sera maintenu que jusqu'à la fin de 2027 et sera donc remplacé par SAP S/4HANA (S/4). Le changement de technologie ainsi que la modernisation et la standardisation simultanées des processus de soutien (finances, personnel, logistique, achats et immobilier) sont réalisés au sein de l'administration fédérale civile à l'aide du programme SUPERB. Avec le programme « Systèmes ERP Défense/armasuisse » (ERPSYSVAR), le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports renouvelle ses systèmes destinés à la gestion des engagements.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a effectué son audit entre le 13 juin et le 22 juillet 2022 et s'est concentré sur le projet finances du programme des processus de soutien ERP de la Confédération (Support Prozesse ERP Bund ; SUPERB). L'objectif est de vérifier la mise en œuvre et l'uniformisation des processus financiers sur la base du standard SAP. Selon le message, 25 millions de francs ont été budgétés pour ce projet. Selon la planification actuelle, les moyens prévus sont suffisants.

Après une migration de la base de données Oracle vers la base de données SAP HANA en mai 2022, la migration des processus existants ainsi que les adaptations techniquement indispensables vers S/4 doivent être effectuées d'ici au 18 septembre 2023 en tant que produit minimum viable (minimum viable product; MVP). Des extensions et des optimisations seront effectuées à partir de 2024. L'introduction du noyau cible est prévue pour le 1^{er} janvier 2025. À partir de 2025, la phase d'innovation doit permettre de tirer parti d'autres avantages et synergies potentiels.

Les premières uniformisations et standardisations résultent principalement de l'introduction du plan comptable centralisé. D'autres automatisations des processus devront ensuite être examinées dans la phase d'innovation. Les avantages et synergies potentiels n'ont pas encore été évalués de manière définitive.

Des décisions essentielles pour la migration sont en suspens

En vue de la migration vers S/4 en septembre 2023, diverses décisions majeures, portant notamment sur l'ampleur du transfert des données et la procédure de conservation, n'ont pas encore été prises. Le concept de migration est en cours d'élaboration. Le CDF recommande à la direction du programme de prendre rapidement les décisions nécessaires pour ne pas compromettre la date fixée pour la migration.

Dans le cadre de cette dernière, un plan comptable centralisé sera introduit, ce qui rend la migration encore plus complexe. Cette complexité doit être prise en compte lors du concept de contrôle.

Le produit minimum viable n'apporte que peu de standardisations supplémentaires

Avec la variante d'introduction pas à pas, l'accent est mis de manière inchangée sur la reprise des processus existants ainsi que sur les adaptations rendues nécessaires par le changement de technologie dans le cadre du déploiement du produit minimum viable. Peu d'efforts ont été consentis pour uniformiser les opérations similaires dans l'ensemble de l'administration fédérale et pour accroître l'efficacité, ils seront abordés lors de la phase d'innovation. On peut citer la centralisation du plan comptable, qui conduira à une grande harmonisation.

L'introduction d'une gestion des subventions ne fait pas partie du produit minimum viable. Cette décision a été prise à l'occasion de la réunion du comité du programme du 18 octobre 2019. L'octroi de subventions est un processus essentiel qui présente des avantages et des synergies potentiels pour l'ensemble de l'administration fédérale. Le CDF estime qu'un report à la phase d'innovation est regrettable. Il n'y a pas encore eu d'examen des processus financiers existants en vue d'envisager des automatisations supplémentaires. Cela doit être réalisé dans la phase d'innovation. Après la migration vers S/4 le 18 septembre 2023 et la mise en service des processus, il y a un risque qu'il soit difficile d'imposer d'autres standardisations, optimisations et innovations.

Sur les 25 millions de francs budgétés initialement, 2,1 millions sont prévus pour des optimisations et des innovations à partir de 2025.

La centralisation du plan comptable contribue largement à l'harmonisation

Le nouveau plan comptable est géré de manière centralisée par l'Administration fédérale des finances (AFF). Les plus de 70 plans comptables des différentes unités administratives ont été consolidés en un seul plan centralisé, et les plus de 56 000 comptes initiaux ont pu être réduits à moins de 7000. Les exigences de la motion Hegglin ainsi que les prescriptions de la loi révisée sur les finances de la Confédération¹ ont été prises en compte.

Le plan comptable centralisé n'a pas encore été formellement approuvé par le mandant du programme. Le CDF recommande d'approuver formellement le plan comptable et de souligner ainsi son caractère contraignant.

Noyau commun avec ERPSYSVAR

Le noyau système reproduit les processus de soutien sur le système SAP. L'utilisation uniforme du « noyau » constitue la base de l'harmonisation et de la standardisation visées. Sur les 64 processus de noyau, 13 n'ont pas été repris par le programme ERPSYSVAR, car ils ne sont pas utilisés.

Texte original en allemand

¹ RS 611.0